

		QUALITEVET	Direction Compte rendu	N°: 16 mars 2015
			<i>Assemblée générale ordinaire</i> Lundi 16 mars 2015	Date de diffusion : 2 décembre 2016

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE « QUALITEVET »

LUNDI 16 MARS 2015

**Locaux du Conseil National de l'Ordre des Vétérinaires – 34 rue Bréguet –
75011 PARIS**

Début de la réunion : 14 h 15

PRESENTS :

GUAGUERE Eric – ROUSSELOT Jean-François - AFVAC

GAUCHOT Jean-Yves – SCICLUNA Claire - AVEF

BISBARRE Corinne - CNOV

BOURDOISEAU Gilles - VETAGROSUP

BOURDEAU Patrick - ONIRIS

BOIVERT Catherine - ENV TOULOUSE

BRARD Christophe – BASTIEN Jacqueline - SNGTV

JAUREGUY Corinne – BOUCHER Samuel - SNVECO

PERRIN Laurent - SNVEL

BEATA Claude - ZOOPSY

DEFACHELLES Jérôme - QUALITEVET

ABSENTS EXCUSES :

BAUSSIÉ Michel – GUERIN Jacques – JANCON Ghislaine - CNOV

1

Rédigé	Validé	Approuvé
Corinne BISBARRE	Jean-François ROUSSELOT	CA QUALITEVET

MARTINOT Stéphane – NETO Vanessa - VETAGROSUP

SAI Pierre - ONIRIS

MILON Alain – SANS Pierre - ENV TOULOUSE

BUISSON Pierre - SNVEL

ROY Catherine - ALARA RISK

GARY François - PHYLUM

ABSENTS :

PERRIN Patrick - SERVICE DE SANTE DES ARMEES

MARTINS FERRERA Charles, désormais remplacé par METAYER Marie Laure – PICARD Jean-Michel – CORNUAU Caroline - DGAL

INFANTE-LAVERGNE Deborah - SNISPV

ASSEMAT Benoit FSVF

GOMICHOON Hervé - CARREFOUR

GIRAUD Jean-Pascal

PERRIN Patrick - AFAQ / AFNOR

ACCUEIL DES PARTICIPANTS PAR LE PRESIDENT JEAN FRANCOIS ROUSSELOT

TOUR DE TABLE ET PRESENTATION DES PARTICIPANTS

Le Président explique que la réunion initialement programmée en janvier a été repoussée en mars, en attente des différentes propositions informatiques pour la dématérialisation du Guide de Bonnes Pratiques du Médicament Vétérinaire (GBPMV).

1- RAPPORT MORAL – JEAN FRANCOIS ROUSSELOT (cf. annexe)

La réunion du 4 juin 2014 a permis une révision des statuts, en particulier concernant la composition du bureau de Qualitévet. De nouvelles élections ont été faites, pour les trois ans à venir.

Le principal travail de ces derniers mois a concerné le GBPMV.

Le Président adresse ses remerciements à la société Phylum pour le travail effectué et le projet proposé, mais cette proposition n'a pu être acceptée en l'état. Jérôme Defachelles a été missionné par Qualitévet comme expert informatique pour effectuer une révision du cahier des charges et un second appel d'offres a été réalisé. Phylum a répondu, ainsi que deux autres sociétés (Proxim et Vétocom).

2

Rédigé	Validé	Approuvé
Corinne BISBARRE	Jean-François ROUSSELOT	CA QUALITEVET

Mis à part le travail effectué sur le GBPMV, Qualitévet a travaillé sur :

- le Guide Phénix (concernant l'euthanasie des animaux), qui nécessite plus de publicité car certains sites professionnels oublient d'y faire référence, ce qui est dommage. *Anomalie corrigée depuis cette réunion*. Une séance de l'Académie Vétérinaire de France lui a été consacrée ;
- les anesthésiques volatils, dossier piloté par l'AVEF ;
- la validation de la grille d'analyse du CTE et la démarche qualité.

D'autres dossiers sont à étudier : une réunion récente du Conseil National de l'Ordre sur la notion de Domicile Professionnel d'Exercice (DPE) montre que le point reste à faire sur ce sujet.

Enfin, concernant les analyses vétérinaires, l'AFLABV, pressentie pour participer aux travaux sur ce dossier, a finalement refusé de payer une cotisation et de rentrer dans Qualitévet.

2- RAPPORT DU TRESORIER – LAURENT PERRIN

Pour 2014, 9 membres de Qualitévet ont réglé leur cotisation.

Toutes les factures en cours ont été réglées et soldées, en particulier celles concernant le guide Phénix.

Au 16 mars 2015, le solde bancaire est stable à 21 822 euros, donc les finances sont saines.

3- MISE AU VOTE DES RAPPORTS

Les rapports moral et financier sont validés à l'unanimité.

4- QUESTIONS DIVERSES

De Gilles Bourdoiseau : montant de la cotisation 2015 ?

Le montant de cette cotisation reste à fixer. Les finances étant stables, le Trésorier et le Président proposent de maintenir le même niveau de cotisation, à savoir 500 euros HT. La proposition, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

Rédigé	Validé	Approuvé
Corinne BISBARRE	Jean-François ROUSSELOT	CA QUALITEVET

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE « QUALITEVET »

LUNDI 16 MARS 2015

**Locaux du Conseil National de l'Ordre des Vétérinaires – 34 rue Bréguet –
75011 PARIS**

n PRESENTS :

GUAGUERE Eric – ROUSSELOT Jean-François - AFVAC

GAUCHOT Jean-Yves – SCICLUNA Claire - AVEF

BISBARRE Corinne - CNOV

BOURDOISEAU Gilles - VETAGROSUP

BOURDEAU Patrick - ONIRIS

BOIVERT Catherine - ENV TOULOUSE

BRARD Christophe – BASTIEN Jacqueline - SNGTV

JAUREGUY Corinne – BOUCHER Samuel - SNVECO

PERRIN Laurent - SNVEL

BEATA Claude - ZOOPSY

DEFACHELLES Jérôme - QUALITEVET

ABSENTS EXCUSES :

BAUSSIÉ Michel – GUERIN Jacques – JANCON Ghislaine - CNOV

MARTINOT Stéphane – NETO Vanessa - VETAGROSUP

SAI Pierre - ONIRIS

MILON Alain – SANS Pierre - ENV TOULOUSE

BUISSON Pierre - SNVEL

4

Rédigé	Validé	Approuvé
Corinne BISBARRE	Jean-François ROUSSELOT	CA QUALITEVET

ROY Catherine - ALARA RISK

GARY François - PHYLUM

ABSENTS :

PERRIN Patrick - SERVICE DE SANTE DES ARMEES

MARTINS FERRERA Charles, désormais remplacé par METAYER Marie Laure – PICARD Jean-Michel –
CORNUAU Caroline - DGAL

INFANTE-LAVERGNE Deborah - SNISPV

ASSEMAT Benoit FSVF

GOMICHOH Hervé - CARREFOUR

GIRAUD Jean-Pascal

PERRIN Patrick - AFAQ / AFNOR

**1- VALIDATION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ET DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 4 JUIN 2014**

Catherine Boivert rapporte une erreur, en page 5 : en haut de la page, concernant le calendrier Phylum, il faut lire 2014 et non 2013.

Le compte rendu est validé à l'unanimité, sous réserve de correction de cette erreur.

2- INFORMATISATION DU GBPMV

A) Rappel de l'évolution du dossier

Phylum a présenté un projet qui :

- 1) dépasse le budget, rendant l'investissement impossible en l'état ;
- 2) présente comme frein principal une non compatibilité avec l'outil MAC ;
- 3) n'était confronté à aucun autre devis comparatif.

Il a donc été procédé à une nouvelle rédaction du cahier des charges.

B) Cahier des charges

5

Rédigé	Validé	Approuvé
Corinne BISBARRE	Jean-François ROUSSELOT	CA QUALITEVET

Jérôme Defachelles précise les modalités de rédaction de ce cahier des charges :

BUTS :

- Disposer d'un accès informatisé au GBPMV ;
- Proposer une autoévaluation ;
- Conserver un historique du travail effectué et des commentaires ;
- Permettre la création d'un questionnaire personnalisé, qui prend en compte une sélection de mots clés et le secteur d'activité concerné :
 - ➔ permettre ainsi un tri sélectif lors des extractions de données ;
 - ➔ limiter les questions inutiles et posséder des questionnaires plus adaptés selon les secteurs d'activité ;
- Avoir un outil compatible avec tout type de matériel informatique ;
- Pouvoir faire des audits :
 - ➔ Des liens doivent exister entre les questions, les fiches synthétiques et le manuel d'évaluation, afin de renseigner correctement « satisfaisant / moyennement satisfaisant / non satisfaisant » ;
 - ➔ Des liens doivent exister entre les différentes fiches synthétiques ;
 - ➔ Les extractions de données doivent pouvoir être faites de façon anonyme par un administrateur de la base.

INTERETS :

- Sécuriser la prescription et la délivrance du médicament vétérinaire ;
- Outil d'autoévaluation ;
- Montrer la bonne gestion générale du médicament par la profession vétérinaire ;
- Pouvoir obtenir un aperçu des situations dans différents établissements vétérinaires et en tirer une expérience pour construire des programmes de formations.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

- Outil internet : connexion par un système « full web » ;
- Multinavigateur PC / Mac / iOS / Androïde ;
- Choix à faire : orientation vers un système Wiki. Il s'agit d'un outil libre d'utilisation :
 - ➔ Avantages : liens faciles entre les fiches / frais de gestion et d'administration diminués / incorporation possible d'images et de vidéos pouvant « égayer » les fiches de bonnes pratiques ;
 - ➔ Inconvénients : il s'agit d'un système « cadencé » à ce qu'il sait faire / la recherche par un mot clé unique sortira de nombreuses fiches : elle devra donc se faire par associations de mots clés écrits à l'avance, sinon elle sera trop exhaustive.

TRAVAIL RESTANT A FAIRE : DEVELOPPEMENT D'UNE BASE :

- Détermination des mots clés : Il s'agit d'un travail important, à réaliser en amont de l'informatisation, par les rédacteurs responsables du GBPMV ;
- Chaque question devra être typée selon l'activité ;
- Il faudra créer des questionnaires d'audit, puis les liens entre les questions et les fiches du Wiki.

Rédigé	Validé	Approuvé
Corinne BISBARRE	Jean-François ROUSSELOT	CA QUALITEVET

Attention : le budget ne prévoit pas la saisie du Guide ; il conviendra de trouver une secrétaire à former à la saisie des fiches (une cinquantaine).

C) Débats

Le cahier des charges proposé par Jérôme Defachelles est à confronter aux réflexions de la société Phylum, qui avait réalisé la première approche du travail.

François Gary, qui se présente en tant que membre du CTE de Qualitévet, mais aussi en tant qu'associé de Phylum, explique que les documents mis à disposition de Phylum il y a 9 mois formulaient moins bien les besoins que le cahier des charges actuel. Il était alors question d'une mise en ligne rapide, pour fin 2014, mais depuis d'autres besoins sont apparus, justifiés, comme la notion d'activité.

- ➔ Le travail doit être séparé en deux parties :
 - un travail de développement proprement dit ;
 - un très important travail préalable de structuration du Guide en Bonnes pratiques générales + Bonnes pratiques élémentaires. Ce travail reste à faire, et c'est de lui que sortiront les consignes aux informaticiens et la bonne réponse du système aux besoins.

Sur le plan technique, les questions ne sont pas majeures, mais toute évolution future du GBPMV se traduira par un travail de maintenance des bases de données.

Un choix technique reste à faire, celui de l'utilisation simultanée d'une base de données et du Wiki, ce qui n'avait pas été envisagé dans l'étude de Phylum :

- la base de données permet de créer une structure d'exercice et d'en faire l'autoévaluation ;
- la partie Wiki gère les fiches du GBPMV ;
- toute évolution du guide nécessitera une évolution du Wiki.

- ➔ L'entrée sur le guide grâce au SAS ordinal peut présenter quelques difficultés techniques et donc un surcoût, mais ce SAS ordinal doit être retenu car c'est lui qui sera utilisé dans tous les portails professionnels. Il est assez facile d'utilisation sur le Web et permettra à chaque vétérinaire de s'identifier puis de déclarer sa structure. Chaque structure désignera un administrateur qui devra gérer les entrées ou sorties des salariés et associés. Le risque est celui d'un administrateur créant la structure sans renseigner les associés + les salariés. En cas de départ de l'administrateur, les associés restants devront alors faire appel à l'administrateur général pour pouvoir récupérer les données.

Le problème de la confidentialité et de la protection des données est posé, mais le risque est évalué comme minime, donc ne justifie pas de sur dimensionner l'outil.

Le Président demande l'avis des Ecoles vétérinaires au sujet de ce GBPMV : ces dernières sont convaincues de son utilité; il permettrait aux étudiants en fin de cursus de s'auto évaluer, à condition

Rédigé	Validé	Approuvé
Corinne BISBARRE	Jean-François ROUSSELOT	CA QUALITEVET

qu'ils aient un accès au résultat de cette évaluation, et le GBPMV pourrait être intégré à l'évaluation de pharmacie. Enfin, les démarches de type « qualité » sont très intéressantes dans les CHU des écoles. Concrètement, il faudra nommer un administrateur de l'exercice pour chaque école et chaque groupe d'étudiants.

D) Choix du prestataire informatique

La société Proxym appartenant à Louis Perrin, fils de Laurent Perrin, ce dernier se retire de la discussion.

- ➔ En juin 2014, lors de la présentation du premier devis, le budget n'était pas réuni. Aujourd'hui, le financement est acquis, de l'ordre de 25 000 euros : il est décidé de demander confirmation des sommes accordées par les organisations professionnelles et les écoles vétérinaires.

- ➔ Le problème de l'accès à l'ensemble des devis de la société Phylum est soulevé, ainsi que celui de l'indemnisation de Phylum pour le travail déjà effectué. Phylum n'a pas déposé de nouveau devis.

François Gary explique que Phylum a travaillé à fonds perdus durant l'été 2014, et que vu les nouvelles fonctionnalités ajoutées au cahier des charges, ainsi que la problématique du Wiki, il leur sera nécessaire d'y consacrer à nouveau du temps. Le logiciel envisagé par Phylum n'est pas du « monde libre » ; l'hébergement peut être réétudié à la baisse mais reste la problématique du Wiki et la compatibilité avec MAC. Dans ces conditions, le devis ne pourra être inférieur. Les règles du jeu commercial des devis sont telles qu'il faut accepter de ne pas être choisi. Le travail de Phylum peut être considéré comme un geste confraternel.

Si le devis de Phylum doit être supérieur à celui de juin, cela posera problème car il était déjà hors budget.

Pour ce qui concerne la non-demande d'indemnisation de Phylum, François Gary est remercié. Il lui est proposé d'en reparler avec ses associés et de ré évaluer sa réponse.

- ➔ Les deux devis de Proxym et de Vétocom sont cohérents :

- le devis de Proxym est suffisamment détaillé pour que l'on soit certain qu'il correspond au cahier des charges ;

- les réponses de Vétocom sont précises et intègrent bien le système Wiki. Le coût global de la prestation n'est pas détaillé mais la réalisation du projet l'est de façon précise ;

Rédigé	Validé	Approuvé
Corinne BISBARRE	Jean-François ROUSSELOT	CA QUALITEVET

- l'option MAC est bien incluse dans les deux propositions ;
- l'hébergement chiffré par Vétocom s'élève à 90 euros / mois ; celui de Proxym est à 30 euros / mois ;
- Proxym prévoit 2 jours de formation pour utilisateurs et administrateurs. Il n'y a pas de coût de maintenance mensuelle car la solution des deux serveurs permet de supposer qu'ils ne tomberont pas en panne ; si cela devait arriver il suffira que les utilisateurs se reconnectent plus tard. Le coût horaire d'un dépannage est de 30 euros mais cela devrait être rarissime. Le devis de Vétocom inclut une maintenance ;
- concernant la base de données, en cas de reprise par une autre société, cette dernière serait écrasée : la pérennité de l'entreprise et du logiciel utilisé sont donc primordiaux dans le choix du prestataire.

➔ Un budget supplémentaire d'environ 10 000 euros devra être provisionné pour couvrir les frais de structuration du guide (mise en forme des fiches) car ce travail n'est pas prévu par le prestataire.

Actuellement les fiches sont écrites, mais il faut les restructurer en étant d'accord sur le résultat à obtenir. Il s'agit d'un important travail de mise à niveau et de recherche des mots clés. L'objectif est de guider le travail des praticiens, et de leur fournir un outil pratique et facile d'utilisation.

Les mots clés doivent être pertinents. Ils correspondent sans doute aux documents utilisés par les inspecteurs de la pharmacie : lorsque le GBPMV a été utilisé par des confrères sous l'impact d'une inspection de la pharmacie, les contrôles ont été validés.

Le travail de restructuration est important car les mots clés ne sont pas forcément dans le libellé de la fiche.

La question du temps nécessaire pour restructurer les fiches et trouver les mots clés est posée.

A l'issue des débats, la question suivante est soumise aux membres de Qualitévet (AFVAC / AVEF / CNOV / VETAGROSUP / ONIRIS / ENV TOULOUSE / SNGTV / SNVECO / SNVEL / ZOOPSY) : « décide-t-on de faire un choix entre les devis proposés par Proxim et Vétocom ? ».

La réponse est oui à l'unanimité. Il est décidé de se donner un temps de réflexion supplémentaire de 15 jours, durant lequel Jérôme Defachelles contactera de nouveau les 2 prestataires pour s'assurer de la conformité de leurs propositions au cahier des charges, au regard des débats de ce jour.

Une réunion téléphonique sera organisée le 14 avril 2015, de 13 h 00 à 14 h 00, pour le choix final du prestataire et pour confirmer l'enveloppe budgétaire (confirmation des promesses d'engagement financier des membres de Qualitévet) .

Un groupe de travail sera mis en place, en charge de la rédaction des mots clés permettant le lien entre le questionnaire et le Guide : Jacqueline Bastien, Corinne Bisbarre, Jérôme Defachelles, Jean-Yves Gauchot, Eric Guaguère, Jean François Rousselot, Claire Sicluna.

3- GUIDE PHENIX

Rédigé	Validé	Approuvé
Corinne BISBARRE	Jean-François ROUSSELOT	CA QUALITEVET

Claude Béata indique que le Guide Phénix a changé de serveur, en même temps que le site Zoopsy. Il n'y a pas de retour sur sa fréquentation. Il n'y a pas eu de questions d'utilisateur.

4- ANESTHESIQUES VOLATILS

Claire Sicluna indique que le groupe de travail a élaboré un questionnaire qui a été transmis à Jean François Rousselot. Il sera adressé aux membres de Qualitévet et aux anesthésistes des Ecoles vétérinaires pour avis.

Catherine Roy alerte les participants sur le fait que 5 cliniques vétérinaires ont été mises en demeure par l'Inspection du travail de se mettre aux normes pour ce qui concerne les « pollutions non spécifiques » (microbes – poussières ...) des aérations. Se pose le problème des référentiels de mesures et du coût important des contrôles annuels.

L'interlocuteur étant la Direction générale du travail, il convient de voir avec Bruno Pelletier (SNVEL), s'il y a nécessité de prendre rendez-vous afin de demander des précisions.

5- QUESTIONS DIVERSES

Christophe Brard rappelle qu'il existe une démarche de reconnaissance d'engagement dans la mise en œuvre du GBPMV, accordée aux établissements ayant satisfait à un audit, pour une période de 3 ans. Il demande s'il convient d'envoyer un courrier au CNO pour demande d'avis sur un possible affichage à l'entrée de ces établissements attestant de cet engagement en tant que démarche « qualité ». Un avis du CTE avait été remis à l'Ordre à ce sujet. Il est répondu que ceci sera possible dès la parution du nouveau Code de Déontologie, qui précisera les règles de communication professionnelle.

La réunion téléphonique du CA dédiée au choix du prestataire informatique aura lieu le mardi 14 avril 2015, de 13 h 00 à 14 h 00.

La réunion du groupe de travail sur l'informatisation du GBPMV se tiendra le mercredi 22 avril 2015.

La prochaine réunion de Qualitévet (AG/CA) est fixée au mardi 13 octobre, de 14 h 00 à 17 h 00.

Rédigé	Validé	Approuvé
Corinne BISBARRE	Jean-François ROUSSELOT	CA QUALITEVET

FIN DE LA REUNION – 17 H 30

Rédigé	Validé	Approuvé
Corinne BISBARRE	Jean-François ROUSSELOT	CA QUALITEVET